



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE n°1337 Vienne, le 30 septembre 2021

Déclaration de l'UE sur la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk

1. L'Union européenne accueille positivement la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk en date du 24 septembre. A cette occasion, l'Union européenne se félicite de la rencontre intervenue le 23 septembre en marge de la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations-Unies à New-York et sous l'égide des trois coprésidents, entre les ministres des affaires étrangères arménien et azerbaïdjanais. Elle salue ce premier échange direct entre les deux ministres depuis novembre 2020. Il s'agit d'un premier pas positif et important dans le rétablissement d'un dialogue substantiel entre les parties. L'Union européenne encourage vivement ces dernières à poursuivre dans les semaines qui viennent ce dialogue au niveau des ministres des affaires étrangères, comme le proposent les coprésidents.
2. L'Union européenne souligne à nouveau l'importance d'un réengagement des parties dans le processus de paix à travers un dialogue direct visant à contribuer à la sécurité, la stabilité et la prospérité dans la région. Ce dialogue doit permettre d' agréer conjointement, sous les auspices des coprésidents, les différents paramètres permettant de mettre en œuvre, dans la durée, un ensemble de mesures de stabilisation, de réhabilitation et de rétablissement de la confiance. Dans le même temps, l'Union européenne continue d'appeler les parties à respecter les engagements pris et à faire preuve de la plus grande retenue, en actes et en paroles. Elle les encourage à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout risque d'escalade et de se réengager véritablement pour traiter les questions les plus pressantes, y compris la libération de tous les prisonniers de guerre et autres détenus. A cet égard, l'Union européenne se tient prête à fournir son expertise, si les parties le souhaitent, ainsi qu'à soutenir la mise en œuvre de mesures de confiance.

3. L'Union européenne continuera à promouvoir un règlement durable et global du conflit du Haut-Karabakh et réitère son plein soutien au format de médiation du groupe de Minsk et de ses coprésidents pour parvenir à un tel règlement final, et trouver des solutions globales à tous les problèmes restants liés ou résultant du conflit conformément au mandat des coprésidents. Elle se tient prête à y contribuer, y compris à travers le représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud Toïvo Klaar, et reste pour sa part pleinement mobilisée en faveur des efforts visant à instaurer une paix durable et à favoriser un développement prospère dans la région, qu'elle appelle de ses vœux. L'Union européenne renouvelle aussi son soutien au représentant personnel de la Présidence en exercice et à son équipe, dont les actions sont indispensables à l'activité de la coprésidence du groupe de Minsk.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.